

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2024.00074
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25/03/2024

Politique	Conforter les valeurs de la République	Dossier n°	CM-002285
Commission	Finances - Personnel - Bâtiments communaux - Relations internationales		
Direction en charge	Cabinet du Maire et des élus		
Objet	Attribution de subventions en faveur des associations d'anciens combattants - Approbation..		

Président : **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **13/03/2024**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 58

Présents

Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Colette DUCROS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, Mme Catherine GROUSSON, M. Jean JAMET, Mme Christiane JODAR, M. Lionel JOUFFRE, Mme Diarra KANE, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, Mme Annick LIOTIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Antoine POMEON, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

Pouvoirs

M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,
M. Jean-Pierre KOTCHIAN donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Anne-Sophie RIOU donne pouvoir à M. Robert KARULAK

Absents-Excusés

M. Gilles ARTIGUES

Secrétaire de séance

M. Lionel JOUFFRE

■ **Rappel et références**

Les valeurs de la République, un des trois piliers de la politique municipale, constituent le socle de l'identité stéphanoise, faite de tolérance et d'ouverture sur les autres, permettant à chacun de participer activement au vivre ensemble local. Pour ce faire, la Ville de Saint-Étienne, fidèle à sa tradition et afin de combattre toute forme de discrimination, soutient les projets favorisant l'expression de la diversité des cultures pour que chacun puisse se sentir acteur de sa ville en comprenant la complexité du monde et dans le respect des autres.

Afin d'honorer les anciens combattants et de perpétuer le souvenir de leurs actions ainsi que celles de leurs camarades décédés, la Ville de Saint-Étienne verse chaque année une subvention aux différentes associations d'anciens combattants pour contribuer aux actions qu'elles engagent.

■ Motivation et opportunité

La Ville de Saint-Étienne souhaite maintenir vivante la mémoire des actions des anciens combattants auprès des jeunes générations afin de contribuer au renforcement des valeurs de la République par la reconnaissance du sacrifice de ces femmes et hommes ayant servi la France afin de protéger nos libertés.

■ Contenu

La Ville de Saint-Étienne attribue aux associations d'anciens combattants les sommes suivantes pour une aide au fonctionnement :

Nom	Subvention 2024 proposée
Association des anciens grenadiers de la 1 ^{ère} division polonaise anciens combattants résistants	400.00 €
Association nationale des cheminots anciens combattants prisonniers et victimes de guerre	600.00 €
Fédération nationale des déportés internés résistants et patriotes	400.00 €
Anciens combattants prisonniers de guerre (ACPG-CATM)	800.00 €
Union nationale des parachutistes section Loire	300.00 €
Société nationale d'entraide militaire- SNEMM 973 ^{ème} section Saint-Etienne Pélussin	500.00 €
Union fédérale des associations d'anciens combattants et victimes de guerre de la Loire	700.00 €
FNACA Terrenoire/Saint-Jean -Bonfond - Section de Terrenoire Saint-Jean Bonfond du comité de la Loire de la fédération nationale des anciens combattants en Algérie Maroc Tunisie	500.00 €
Total :	4 200 .00 €

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Etienne

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			4 200,00€	
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	00.00 €	00.00 €	4 200,00 €	00.00 €
Charge nette Ville		00.00 €		4 200,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution et le versement des subventions indiquées, ci-dessus, aux associations concernées pour un montant total de 4.200,00 €
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer les documents nécessaires ainsi que tous les actes afférents.
- imputer la dépense :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses					2024	65	65748
Recettes							

"Conformément aux dispositions législatives, les associations ont joint la charte d'engagement républicain signée dans le cadre de leur dossier de demande de subvention".

■ Décision

Proposition adoptée

58 voix pour

Pour Extrait,
Le Maire,

Le secrétaire,

Gaël PERDRIAU

Lionel JOUFFRE